

PROGRAMME LOCAL HABITAT

Actuellement, la ville dispose sur son territoire près de 7 300 logements sociaux, soit près de 33% de logements sur l'ensemble du parc immobilier. L'effort doit se poursuivre dans un contexte de pénurie de logements. Mais comment articuler cet objectif avec l'équilibre recherché du territoire ?

Le PLH c'est aussi « comment construire ensemble l'habitat de demain, comment rendre accessible le logement tout en préservant l'environnement, le tissu urbain des quartiers, une ville humaine et solidaire ? ». Le PLH marque la continuité de faire du logement et notamment du logement social autrement, comment l'intégrer aux spécificités des quartiers, rénover le parc privé ancien en désuétude, développer harmonieusement l'habitat, et répondre aux besoins élémentaires de se loger et à la nécessité d'une mixité sociale.

Le Programme Local de l'Habitat, un outil réglementaire

D'une durée de 6 ans (2011-2017), le PLH a pour objet de prévoir et de programmer de façon équilibrée et diversifiée, les logements sur le territoire fontenaysien. Il concerne toutes les composantes de l'habitat :

- le logement public comme privé,
- le logement en location comme en accession,
- la construction neuve comme le traitement du parc existant,
- le logement comme les structures d'hébergement.

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois

01 49 74 74 74